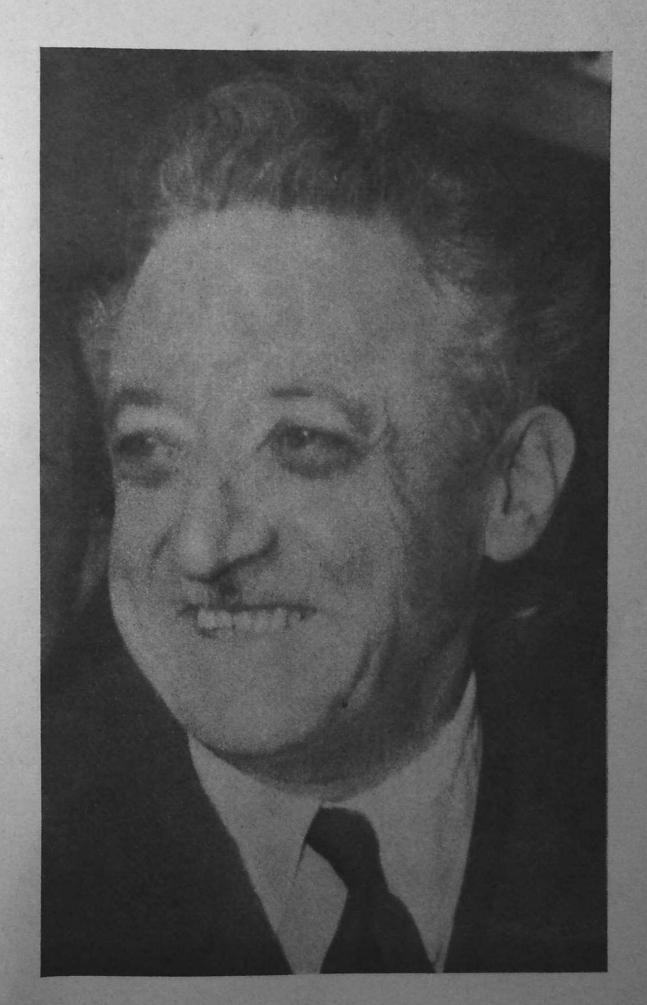
An Naoned

pour l'expansion et l'avenir de nantes



Résumé de la Conférence faite à Nantes, le 6 Décembre 1964 par M. André MORICE, sous l'égide du Centre d'Etudes Sociales, Economiques et Culturelles



André MORICE

LA SITUATION

ACTUELLE

DE NANTES

La population de la région va s'accroître de 75.000 personnes de 1962 à 1965 et de plus de 100.000 de 1965 à 1970.

Le nombre des jeunes de 17 à 20 ans passera de 38.000 en 1960 à 60.000 en 1970. Il nous faudra créer dans notre département DANS LES 10 ANNEES QUI VIENNENT 35.000 emplois, soit 3.500 par an En face de ce chiffre un rapport du Comité d'Expansion marque que 300 emplois nouveaux seulement avaient été offerts en 1963



Nous sommes loin du compte!

Dans le domaine du LOGEMENT nos besoins, qui sont de 7.000 logements par an SONT LOIN D'ETRE SATISFAITS.

Le REVENU de chacun dans l'agglomération nantaise est inférieur de 10 % à la moyenne nationale, zones rurales comprises.

Nos CHARGES COMMUNALES ont augmenté en 1964 de 16,13 % par rapport à 1963,

Dans le domaine des INFRASTRUCTURES et des EQUIPEMENTS

il reste également un très important effort à accomplir.



Les efforts faits par certains et les améliorations recherchées par eux se sont heurtés à des difficultés ainsi qu'à des incompréhensions et des carences inexplicables du Pouvoir. LES NANTAIS ENTENDENT-ILS DANS LE CADRE DES LIBERTES ET DES INITIATIVES COMMUNALES OBTENIR CE QUI EST DU A LA METROPOLE DE L'OUEST.

Dans cet esprit une coordination de tous les efforts des collectivités intéressées doit obligatoirement être réalisée.

Aucun résultat valable ne peut être obtenu en ordre dispersé.



Les grands principes de l'action à entreprendre doivent être définis de la façon suivante :

GRANDS PRINCIPES
D'ACTION

NOTRE PROPRE EFFORT
C'EST LA NOTRE TACHE
PRIMORDIALE

Certains nous font valoir que, pour obtenir quelque chose, il faut, pour diriger nos destinées, des amis du Pouvoir.

RIEN N'EST MOINS VRAI!

Nos villes voisines, qu'il s'agisse de Rennes, Angers, Saint-Nazaire, Brest, sont dirigées et animées par des personnalités très éloignées du Pouvoir.

SONT-ELLES VRAIMENT MOINS BIEN PLACÉES QUE NOUS ?



C'est une erreur de placer le problème sur ce terrain

CAR UNE MUNICIPALITE
DOIT ETRE L'EXPRESSION
DE SA POPULATION

et la lier à un parti unique, quel qu'il soit, **fût-il au pouvoir,** est un **dangereux calcul!**

TANT EST TOUJOURS EPHEMERE
LA DOMINATION D'UN SEUL
PARTI.

Notre rôle à Nantes est, sans parti pris, de rechercher avec les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, les relations les meilleures basées sur la notion du devoir

qui de chaque côté s'impose au service de la collectivité.

CE QU'IL FAUT D'ABORD, C'EST FAIRE LA PREUVE DE NOTRE EFFICACITE

DEMONTRER

que l'équipe qui sera demain en place à l'Hôtel de Ville

soit bien l'expression de la Cité et en accord avec elle.

Le fond du problème c'est d'accomplir notre propre effort

Tout attendre de l'extérieur serait un raisonnement de paresseux.



Car un Gouvernement ne peut aider que ceux qui s'aident eux-mêmes.

et il nous faut promouvoir un rassemblement susceptible de regrouper

TOUTES LES ENERGIES, TOUTES LES COMPETENCES.

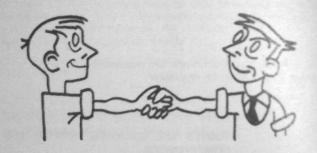
Un pouvoir, quel qu'il soit, est trop averti — les exemples des autres villes le prouvent — pour

méconnaître une volonté populaire

telle qu'elle s'affirmerait à Nantes

Créer un renouveau garantie de survie de notre Cité.

LE SALUT NE VIENDRA QUE DE NOUS



C'est donc un bloc solide, compact, aussi large que possible, qu'il faut constituer pour

que le meilleur parti soit tiré de nos rescources, de nos possibilités

LA PLUS ETROITE SOLIDARITE

doit régner entre LA VILLE DE NANTES le reste du

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

et l'ensemble de la REGION.

Les intérêts des uns et des autres sont liés indissolublement.

LA VILLE DOIT ÊTRE

... SOLIDAIRE

Parmi les grands principes établis il faut se reférer à la grande loi de solidarité humaine.

C'est à Nantes le sens humain de la collectivité qu'il faut développer.

Qui ne mesure combien est inacceptable la mise hors circuit de l'activité, des hommes encore en pleine force

DONT LE TRAVAIL EST LE SEUL MOYEN DE SUBSISTANCE, la seule ressource pour la FAMILLE.

LE DROIT AU TRAVAIL
DOIT DEBOUCHER SUR
LE DROIT A LA VIE

C'est un problème qui concerne toute la Ville car ce n'est pas une solution acceptable

DE LAISSER PARTIR DE NANTES LES ELEMENTS VALABLES.

En réalité aucun de nous n'est à l'abri du malheur, aucun de nous ne peut être insensible à cette compréhension à ce concours effectif que peuvent lui opposer les représentants qualifiés de la collectivité.

CONSACRER
A NANTES
UNE AUTORITÉ
VALABLE

Il faut à Nantes

UNE MUNICIPALITE AUSSI LARGE QUE POSSIBLE

susceptible de rassembler toutes les énergies et de collaborer effectivement avec les autres représentants du département : Conseil Général Chambre de Commerce Chambre d'Agriculture Comité d'Expansion Organisations professionnelles et Syndicales

ET TOUS CES GROUPEMENTS ET SOCIETES QUI FONT LA RICHESSE D'UNE VILLE.



LE REMEDE A NOS MAUX EST LA.

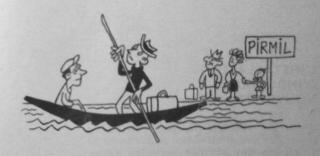
C'est pourquoi les Nantais doivent comprendre que

DECIDANT DU SORT DE LEUR CITE ILS DECIDERONT AUSSI DU LEUR.

PROGRAMME D'ACTION

IL IMPORTE D'ABORD DE REALISER

NOS INFRASTRUCTURES NOS PONTS



DE REGLER LES PROBLEMES

DE LA CIRCULATION
DE NOS PORTS
DU COUT DES TRANSPORTS

et de leur nécessaire péréquation*

^{*}On trouvera en Annexe un développement de ces divers points du programme d'Action.

D'ASSURER

LA SAUVEGARDE DE NOS INDUSTRIES existantes

qui ont fait de louables efforts pour se maintenir

DE PREVOIR

L'INSTALLATION D'INDUSTRIES NOUVELLES

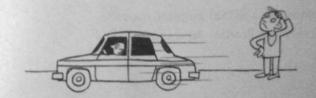
Un simple transfert de main-d'œuvre ne règle pas en effet notre problème mais il faut que des activités nouvelles s'ajoutent aux anciennes.

POUR CELA IL FAUT FAIRE DE NANTES UN CENTRE D'ACCUEIL ATTIRANT

à l'exemple des autres villes.



Renault



Avec l'affaire RENAULT, nous avons perdu la partie

AU PROFIT DU HAVRE,

L'USINE INSTALLÉE LA-BAS

et qui aurait dû nous échoir

pouvait permettre dans l'immédiat du moins, de régler notre problème et être un départ excellent puisqu'il s'agissait de 4000 emplois nouveaux. Ce n'est pas le palliatif qui nous sera sans doute proposé qui règlera valablement notre situation.

QUAND ON CONSTATE CE QU'A ÉTÉ NOTRE PART

dans les 150.000 emplois nouveaux créés en France depuis avril 1964

ON PEUT CERTES

EXPRIMER DES REGRETS

MAIS CELA NE SUFFIT PAS

IL FAUT RÉALISER CE BLOC

COMPACT ET RÉSOLU

QUI NOUS PERMETTRA DE FAIRE

APPEL DE CES RÉELLES

ET GRAVES DIFFICULTÉS

Ce programme comporte encore

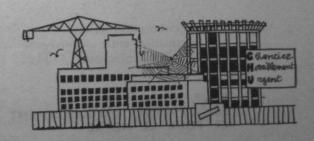
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LA CONVERSION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'EQUIPEMENT SPORTIF

L'EQUIPEMENT CULTUREL

L'EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL



LE LOGEMENT

Dans ce programme d'action, l'équipement de l'Université revêt une importance majeure :

L'UNIVERSITÉ EST LE VÉRITABLE CERVEAU

d'une Grande Cité

AUTOUR D'ELLE DOIVENT SE CONSTITUER LES CENTRES DE RECHERCHES PROPRES aux ACTIVITÉS diverses

Une collaboration étroite est nécessaire entre l'Université et la Ville de Nantes,

POUR
SON PROPRE DEVELOPPEMENT
ET POUR LE NOTRE

On nous a donné le titre de

«METROPOLE REGIONALE»

Faut-il encore que ce titre soit accompagné des moyens de le justifier.

Tout cela est à faire

LA TACHE EST IMMENSE

Mais peut-on douter de l'effort salvateur en évoquant cette

GRANDIOSE

MANIFESTATION

DU 19 FEVRIER 64 ?



où la population unie a donné

- la preuve de sa résolution
- marqué sa volonté de sortir de l'ornière.

CE QUE DOIT ETRE LA MUNICIPALITÉ DE DEMAIN

La loi électorale qui va présider aux élections municipales prochaines

EST UNE LOI QUI NECESSITE LES PLUS LARGES REGROUPEMENTS

> Elle supprime le droit du choix de l'électeur

EN INTERDISANT LE PANACHAGE

Elle supprime les possibilités d'alliance au second tour entre les listes

EN BLOQUANT CELLES-CI DES LE PREMIER TOUR



et en faussant les cartes

CELA, IL FAUT QUE TOUS LES NANTAIS LE COMPRENNENT

et poussent de leur mieux

A CE LARGE RASSEMBLEMENT

qui, laissant de côté tous les problèmes qui nous ont tant divisés dans le passé, n'aura qu'un seul objectif :

CELUI DE TRAVAILLER A L'EXPANSION DE NOTRE CITÉ Pour ce faire il nous faut un Conseil Municipal, marquant une très large union, composé d'hommes, démocrates sincères et résolus à tout subordonner à leur haute et grande mission

Nous sommes persuadés que si ceci est réalisé

LA DYNAMIQUE DE L'UNION JOUERA

et que Nantais et Nantaises soutiendront de leur ferveur une liste qui sera constituée en vue de tels objectifs.



COMMISSIONS

Mais définir un programme et des objectifs ne suffit pas. Il faut encore se donner les moyens de les mettre en œuvre.

LE CONSEIL MUNICIPAL
N'EST CONSTITUE
QUE DE 37 MEMBRES

Ils ne peuvent posséder toutes les qualités, toutes les compétences

Il y a six ans, M. André MORICE avait déjà présenté ce projet lors des élections municipales

IL EST NECESSAIRE
DE CONSTITUER
DE GRANDES COMMISSIONS
MUNICIPALES





qui grouperont ceux qui — réputés pour leurs connaissances étendues des problèmes considérés

appréciés dans leurs fonctions représentatives des professions et des syndicats

POURRONT par leurs avis

être utiles à la collectivité qui a le plus grand besoin de ces

OPINIONS FONDÉES SUR L'EXPERIENCE.

Dans chaque commission où un élu municipal représentera le Conseil et où siègera un délégué des services municipaux

SERA DÉSIGNÉ UN PRESIDENT

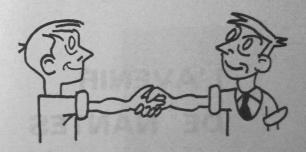
Sur le seul critère de sa compétence et de sa puissance de travail,

IL DOIT RECEVOIR

— LE RANG ET LES HONNEURS DUS A SA HAUTE FONCTION

A LAQUELLE IL CONVIENT DE DONNER TOUT LE RELIEF QUI S'IMPOSE

TEL EST LE MOYEN DE SOUDER EN UN SEUL BLOC



tous ceux qui veulent mettre au service de la collectivité nantaise

LEUR SAVOIR ET LEUR DEVOUEMENT

qui ne mesure qu'en agissant ainsi nous forgerons

L'AVENIR
DE NANTES
DÉPEND
DE NOUS



L'OUTIL DE NOTRE REDRESSEMENT

tant il est certain qu'aucun obstacle ne peut s'opposer à une volonté aussi largement et aussi nettement exprimée. C'EST SUR CES BASES QUE VOUS AUREZ NANTAIS ET NANTAISES

> A DECIDER DU SORT DE NOTRE CITÉ

ET EN MEME
TEMPS DU VOTRE

QUE CHACUN

- élève sa pensée
- se libère de ses préjugés
- mesure ses responsabilités

Aucun de nos concitoyens, si modeste que soit son rôle NE PEUT ETRE ABSENT DE CE REGROUPEMENT

ET NUL N'A LE DROIT DE SOUS-ESTIMER L'IMPORTANCE DE SA PROPRE ACTION DEVANT LE SUFFRAGE
UNIVERSEL
NOUS SOMMES TOUS EGAUX



CHAQUE VOTE EXPRIME COMPTE EGALEMENT

CHACUN DES ELECTEURS
DE NOTRE VILLE

DOIT DONC SE CONSIDERER COMME

PERSONNELLEMENT CONSULTÉ... ...SUR LE GRAVE PROBLÈME DE NOTRE AVENIR

QU'ON LE VEUILLE OU NON

NOTRE SORT EST LIÉ

Il vous appartient QU'IL SOIT HEUREUX...

...C'EST DE VOUS ET DE VOUS SEUL

QUE DEPEND

L'AVENIR DE NANTES



ANNEXE

LE **PROGRAMME D'ACTION**

Il ne saurait être question, ici, de l'examiner dans son détail tant sont nombreux les problèmes que la nouvelle municipailté aura à résoudre dans les plus courts délais.

Citons cependant :

A. — DANS LE DOMAINE INTELLECTUEL, SPORTIF, **PROFESSIONNEL**

- LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, technique appliquée dans la région.
- L'EOUIPEMENT SCOLAIRE, la construction de classes nouvelles, l'aménagement des cantines, le transport des écoliers.
- L'EQUIPEMENT UNIVERSITAIRE, l'accélération de la construction des Facultés, l'aide aux œuvres universitaires, le logement des étudiants.
- L'EQUIPEMENT CULTUREL, Maison de la Culture, Foyers des Jeunes, Centres Culturels de quartiers, Bibliothèques, Salles d'Exposition.
- MISE EN ŒUVRE D'UN VERITABLE PLAN D'EQUIPEMENT SPORTIF, notamment construction d'un stade de 30.000 places et de stades de quartiers, d'une salle omnisports, d'un dynnase universitaire, d'une piscine couverte et chauffée, d'une piscine à Chantenay; aménagements pour favoriser le sport scolaire et universitaire création de villages de vacances et de centres aérès; etc...

 Sur le plan de la JEUNESSE tout reste à faire: Centres socioculturels et divers équipaments culturels et divers équipements.

FORMATION PROFESSIONNELLE. Formation permanente des adultes. Conversion de la main-d'œuvre.

B. - DANS LE DOMAINE DES INFRASTRUCTURES

LIAISONS routières, ferroviaires, fluviales, aériennes.

PONTS ET CIRCULATIONS. 2º et 3º ligne de ponts ; organisation rationnelle de la circulation.

PORT. Adaptation aux exigences d'un grand port moderne. — Dévelop-pement du Pays Nantais. — Amélioration de ses liaisons.

TELECOMMUNICATIONS. Accélération des installations en souffrance, les délais actuellement demandés étant sans commune mesure avec les impératifs industriels, commerciaux et privés.

REALISATION D'UN MARCHE D'INTERET NATIONAL.

C. — DANS LE DOMAINE DU REDRESSEMENT DE NOS ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

a) Pour le soutien des industries existantes :

- Obtenir les compensations indispensables sinon le retour à une péréquation des transports.
- Obtenir pour la région nantaise tous les avantages qui peuvent résulter de son port tant pour les importations que pour les exportations. Pour ce faire certaines modifications devront être apportées aux règles qui nous sont imposées.
- Obtenir que soit reconsidérée la politique actuelle de la Construction Navale. Certaines dispositions pouvant être envisagées pour relancer des programmes à long terme comme c'est le cas dans d'autres pays.
- Faire périodiquement le point des carnets de commande industrie par industrie, au sein des commissions compétentes.
- Assurer à notre industrie aéronautique un programme de production autonome sur la base de crédits à long terme.

b) Pour l'implantation d'industries nouvelles :

- Création d'un véritable centre d'accueil avec le maximum d'atouts pour encourager les industriels nouveaux à venir à Nantes et dans sa proche région.
- Reprise de la question du Complexe Sidérurgique avec toutes nos forces unles pour obtenir enfin une grande industrie de base, multiplicatrice d'emplois.
- Reprise également de la question de l'Usine Renault où l'on annonce maintenant une implantation possible de 1.000 ouvriers alors que celle que nous n'avons pas obtenue est installée au Havre et en offre 4.000.
- Développement de nos complexes chimiques régionaux : Nantes, Paimbœuf, Donges.
- Modernisation de nos réseaux commerciaux.
- Aménagements de salles modernes pour réunions et congrès.
- Développement de notre structure hôtelière et touristique.
- En bref, dans toutes les activités industrielles et commerciales, ne pas oublier un seul instant qu'il faudra créer 35.000 emplois dans les dix années à venir c'est-à-dire 3.500 emplois par an.

DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION : SOL ET SOUS-SOL

- Attention particulière pour favoriser l'expansion de nos industries alimentaires, complémentaires de notre agriculture et de nos pêcheries.
- Aide à l'agriculture et aux industries minières par l'intermédiaire plus spécialement du Bureau de Coordination et d'Information de la recherche scientifique, technique et appliquée.
- Aide au maraichage nantais par une politique d'ouverture aux grands courants commerciaux.

DANS LE DOMAINE DE L'EQUIPEMENT SANITAIRE :

Obtenir des départements ministériels intéressés que le C.H.U. soit terminé dans les délais les plus courts, d'autant plus qu'il apparaît évident qu'un hôpital Nord doit être édifié dans les années qui viennent pour faire face aux besoins hospitaliers de Nantes et de la Région.

DANS LE DOMAINE SOCIAL :

- Aide aux travailleurs touchés par la récession.
- Reclassement des travailleurs sans emploi.
- Aide aux vieux travailleurs et aux personnes âgées.
- Action sociale auprès des familles (soins à domicile, etc...)
- Les Equipements sociaux devront être développés, un effort exceptionnel se portant sur l'aide à l'enfance inadaptée. Nous devons crécr des foyers, des logements-foyers pour les personnes âgées.

--::0::--

- Il ne s'agit là que d'une énumération incomplète. Les réalisations qui devront aboutir sont considérables. Elles doivent prendre leur base dans un travail acharné des élus locaux, soutenus par l'ensemble de la population et une déconcentration de pouvoirs leur permettant d'exercer leurs lourdes charges.
- C'est ainsi que se méritera l'aide indispensable de l'Etat tout en sauvegardant les initiatives, les libertés locales.

